

Politique | Alain Rousset : "La Région ne mettra pas le pied sur le frein en 2021"



Lundi 16 novembre à 9 heures, les élus du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, se retrouvent virtuellement pour une assemblée plénière qui reprend le pli de la visio-conférence, confinement oblige. Une plénière « stratégique » selon l'annonce d'Alain Rousset, « à la fois dans la continuité de l'action de la Région et dans la gestion de l'urgence liée à la crise covid ». Et pour cause, seront notamment à l'ordre du jour, le vote d'un « Plan d'urgence – volet 2 », relatif à la crise et à ses conséquences socio-économiques, et, temps fort de la vie démocratique régionale, la présentation des Orientations budgétaires pour 2021. Des « OB », qui n'iront sans doute pas sans débat au regard de l'importante dégradation des ratios financiers de la collectivité régionale qu'elles annoncent. Là aussi la Covid est passée par là.

En raison de la deuxième vague épidémique de la Covid 19 et du deuxième confinement de l'année, la Région Nouvelle-Aquitaine s'apprête à mettre en œuvre un 2ème Plan d'Urgence. Un volet 2 qui viendra en complément des différents et nombreux dispositifs et autres fonds de soutien et de solidarité déjà mis en œuvre suite au premier confinement, et « dont pour la plupart, précise Alain Rousset, les crédits ne sont pas entièrement consommés ».

"Répondre concrètement à la crise avec empathie et rapidité"

D'une enveloppe globale de 10 M€, ce fonds d'urgence volet 2 s'adresse aux entreprises et associations de 3 à 50 salariés et travaillant dans des secteurs fermés ou très impactés (sport amateur, culture, horticulture, événementiel...). Plafonnée à 5 000€ pour 3 à 10 salariés, à 23 000€ pour 11 à 25 salariés, et à 40 000€ pour 26 à 49 salariés, la subvention accordée dans ce cadre veut venir combler le différentiel entre les ressources (chiffres d'affaires + Fonds National de Solidarité + indemnités de chômage partiel + autres aides publiques) et les charges de novembre 2020.

« Notre souci, c'est de répondre concrètement à cette crise avec empathie et rapidité », commente le Président de Région. Sur ce registre, il précise d'ailleurs qu'une « task force » pour le PME- PMI en difficulté mobilisée lors du premier confinement, va être réactivée autour de l'équipe " Entreprised en retournement" de la Région.

En complément de ces 10 M€, 2 M€ d'euros sont aussi mis sur la table, en partenariat avec les CCI et les CMA,

pour l'accompagnement des commerçants et artisans dans la transformation numérique de leurs entreprises. Un dispositif qui s'ajoute aux Appel à Projet et Appel à Manifestation d'Intérêt à destinations des acteurs locaux quant à la création de places de marché sur internet.

En outre, à côté des entreprises, un "plan de rebond" aux associations sportives, doté de 600 000 €, est également lancé, avec notamment un dispositif d'aide à l'achat de matériel. De même, pour les associations jeunesse, et plus particulièrement celles du champ de l'éducation populaire, la Région réserve une enveloppe de 1 million d'euros.

Mais le volet 2 de ce plan d'urgence c'est aussi la volonté de prendre en compte l'adaptation dictée par la crise sanitaire au sein des services publics gérés par la Région, au premier chef desquels, l'équipement et l'accompagnement des lycéens. Outre le fonds de solidarité de 1,5 M€ déjà mis en place à destination des familles, Alain Rousset met en avant dans le cadre de cette 2ème crise : « le renforcement de l'environnement numérique de travail « lycée connecté », mais aussi 1000 ordinateurs supplémentaires fournis au lycéens, aide au devoir gratuit qui se poursuit et se renforce sans oublier la mise à disposition de masques pour les élèves ». Autre élément mis en avant par le Président du Conseil régional : le renforcement de personnel des lycées (agents de la Région) au niveau de la restauration, internat, maintenance, entretien, afin de parer les remplacements dans les meilleurs délais.

"La capacité de désendettement va passer de 4,4 à 10,8 années"

En dehors de la gestion de l'urgence, cette plénière sera sans doute aussi remarquable « à l'inverse » par l'exercice de projection sur l'avenir de la collectivité réalisé par l'exécutif à travers sa présentation des orientations budgétaires pour 2021 aux élus. Si l'exercice est souvent attendu par les conseillers régionaux, il le sera d'autant plus en cette année du Coronavirus, où le budget s'est vu plus que bousculé par la crise du Covid 2019. Et pour cause, « Cette crise a entraîné une baisse de nos recettes estimée entre 95 et 120 M€. Et, en même temps, nous avons fourni un effort financier de solidarité et d'accompagnement de 240 M€. En conséquence, le taux d'épargne, est divisé par 2 (10,3% en 2020) et la capacité de désendettement va passer de 4,4 à 10,8 années. Or, 10 années de capacité de désengagement, c'est le seuil que l'on considère critique », reconnaît le Président de la Région.

Pour autant, « mettre le pied sur le frein sur tout ne sera pas du tout notre stratégie », prévient-il.

« Nous allons poursuivre un effort d'investissement de plus de 800 M€ en 2021. C'est un choix stratégique important de maintenir un taux d'investissement fort, tout en ramenant de 10 à 7 ans notre capacité de désendettement d'ici 2024. Nous allons rester solidaires avec les territoires, les entreprises, la santé, l'agriculture où l'effort de recherche et d'équipement est considérable sur les enjeux de transition environnementale qui sont les nôtres. On maintient aussi l'investissement pour rassurer le monde économique, nous ne comptons pas non plus décaler les programmes sur les lycées, le transport, la formation », annonce d'ores et déjà Alain Rousset.

Une annonce de la dégradation des ratios de la Région qui s'en être une grande surprise au regard de l'année écoulée, pourrait bien tout de même, faire tiquer dans les rangs des conseillers régionaux. Certains étant sans doute plus favorables à une solution de redressement rapide, plutôt que progressive, comme le pose la stratégie qui leur sera présentée ce lundi.



Solène Méric

Credit Photo : Aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 14/11/2020
[Url de cet article](#)